



Défense de la langue française

Président national : M. Xavier Darcos, de l'Académie française

Délégation de Champagne-Ardenne

Association déclarée sous le patronage de Mme la rectrice de l'académie de Reims et de M. le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne

Lettre d'information, janvier 2020

Bonne et heureuse année 2020 !

AU FIL DE L'EAU

Le Forum des Associations, 14-15 septembre 2019

Les membres du bureau ont participé au Forum des Associations organisé par la Ville de Reims. 75 visiteurs se sont arrêtés à notre stand ; s'il n'y a pas eu de bulletins d'adhésion remplis sur place, beaucoup de programmes ainsi que notre première Lettre et la revue ont été distribués : nous pouvons espérer que progressivement, de nouveaux adhérents trouveront la porte de notre Association.



Maintenant, nous avons été un peu surpris de voir tant de personnes venir nous dire leur désenchantement (« tout va mal, de mal en pis... ») et se déclarer prêtes à venir « se battre » à nos côtés ; le nom de l'Association favorise sans doute cette attitude quelque peu martiale. Mais cela ne nous fera pas avancer. Tâchons donc de donner un visage souriant à notre cause et de proposer des solutions constructives, respectueuses en particulier des leçons de l'histoire qui permet de relativiser bien des « catastrophes ».



HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Résumé de la conférence du 19 octobre 2019

PAR KARIN UELTSCHI¹

Présidente de la délégation de Champagne-Ardenne

I. LES ORIGINES

Entre 5000 et 2500 avant Jésus-Christ, la Gaule était occupée par des peuples du néolithique qui nous ont laissé leur mystérieuse signature : l'alignement de menhirs (pierres levées) et de dolmens (tables de pierre) en Bretagne (Carnac), le site de Stonehenge, dans la plaine de Salisbury en Angleterre. Et c'est à peu près tout. Notons cependant que quelques hydronymes (noms de cours d'eau) et d'oronymes (montagnes) gardent des traces pré-gauloises, Cévennes par exemple, où l'on trouve la racine pré-indoeuropéenne *keb-* / *kem-* / *kam-*, « hauteur arrondie », attestée dans « Chamonix » par exemple, mais aussi (KAB-) dans « Châlons ».

Les Indo-européens

Un lord anglais, William Jones, juge en Inde, a démontré dès le XVIII^e siècle l'existence d'une parenté structurale et morphologique entre des langues aussi distinctes et géographiquement éloignées les unes des autres que le grec, le latin – et le sanscrit, la langue sacrée de l'Inde ancienne.

Ainsi peut-on comparer notre « mère » avec *mater* latin, *meter* grec, *mata* sanscrit, *Mutter* allemand, *mother* anglais.

Lord Jones et, à sa suite, les linguistes du XIX^e siècle ont déduit de ces ressemblances la nécessaire existence d'une langue-mère commune ; le peuple « indo-européen » parlant cette langue originelle se serait mis en marche vers le troisième millénaire et se serait dispersé pour couvrir à terme un territoire allant de

Calcutta à Lisbonne, d'où son nom. Cette dispersion est à l'origine de la différenciation linguistique qui a donné naissance à nos grandes familles culturelles.

Des Celtes gaulois

Venus vraisemblablement de la région comprise entre l'Ukraine et le Kazakhstan, poussés par les Germains, les Celtes se sont installés en Europe occidentale vers le VIII^e siècle av. J.-C. Ils ne forment pas un peuple homogène. L'une des branches recevra, par la suite, le nom de *Galli* ; les *Galli*, ce sont les Gaulois. Mais que savons-nous vraiment des Gaulois ? Ils étaient des adversaires effroyables aux yeux des Romains qui n'ont jamais oublié la violence de leurs incursions. D'après le témoignage de Tite-Live², c'étaient des monstres gigantesques avec leurs costumes bariolés, leurs danses sauvages, leurs colliers et leurs armes. Mais le plus remarquable, c'était que le guerrier gaulois *tirait la langue en riant* ! Ce fait insolite a paru « digne de mémoire » aux anciens. D'autres s'en étonnent, Cicéron dans son *Orateur*³ par exemple. Et aujourd'hui encore, *doctores disputant* concernant le sens à donner à cette curiosité. C'est peut-être une référence au pouvoir et à la force de la parole – et enfin, certainement, une variante du pied de nez.

La culture des Gaulois est essentiellement orale ; les druides – le grand Jules César nous en informera – sont les dépositaires d'une mémoire qu'ils transmettent de génération en génération à leurs disciples, *oralement*. Mais au XX^e siècle, de nombreuses inscriptions ont été découvertes, les estampilles de la Graufesenque (1920), les inscriptions du plomb de Chamalières (1971) et du plomb du Larzac (1982) notamment. Les

¹ On trouvera une version plus développée, avec références et bibliographie, dans notre *Petite Histoire de la Langue française ou le chagrin du cancre*, Paris, Imago, 2015.

² Tite-Live, *Histoire romaine*, éd. J. Bayet, Paris, Les Belles Lettres, 1986, t. VII, li VII, 9-10, p. 15-16.

³ *De Oratore*, II, 66.

études du gaulois ont beaucoup progressé grâce à ces découvertes ; un *Dictionnaire de la langue gauloise* a même été publié : chaque entrée de mot en donne le lieu d'attestation, les équivalences en celtique insulaire contemporain, et formule des hypothèses d'interprétation et de traductions qui vont « du probable à l'hypothétique⁴ ».

Les résidus lexicaux celtiques dans le vocabulaire du français sont insignifiants. Il s'agit d'un vocabulaire « rural » auquel il faut ajouter quelques termes de vêtements inconnus aux Romains, comme les braies, la chemise, ou encore des noms d'animaux comme le mouton et l'alouette. Le mot « charrue » (et tous les cars et autres chariots qui en dérivent) dit que les Gaulois étaient bien plus avancés en matière de culture des céréales que les Romains ; c'est pourquoi leur *charrue* a remplacé le romain *araire*, bien moins efficace. Il y a aussi le mot « tonneau » (on en note d'ailleurs une présence massive dans notre contemporain *Astérix et Obélix* !) : si les Romains préféraient les amphores et autres pots en terre cuite, les Gaulois étaient d'excellents tonneliers.

II. LE LATIN

Le latin est une autre langue issue du tronc indo-européen. Avec le grec, elle a d'autant mieux prospéré qu'elle a inventé un alphabet et qu'elle a donc pu être fixée par écrit. Le peuple romain s'est taillé un empire à l'échelle du monde d'alors, et sa langue, le latin, a essaimé. L'occupation de la Gaule par les Romains a connu deux stades : en 121 av. J.-C., c'est la conquête de la Narbonnaise (la *Provincia Romana*, notre Provence), et de 58 à 52 a lieu la conquête du reste de la Gaule par César et qu'il relate dans la célèbre *Guerre des Gaules* (*De bello gallico*). Grâce à cet ouvrage, de

précieux renseignements sur ce peuple nous sont parvenus.

Le latin a produit des œuvres qui couvrent plus de mille ans ; du III^e siècle av. J.-C. jusqu'au VIII^e siècle cette langue est utilisée par les poètes et les penseurs, dans une remarquable stabilité morpho-syntaxique – mais c'est une langue écrite. On considère que le latin fixé à l'époque classique n'évolue guère par la suite, à la différence de la langue parlée ou vulgaire. Le latin est à l'origine des 7 langues romanes encore parlées actuellement et dont certaines ont même traversé la mer : l'espagnol, le portugais, le français, l'italien, le provençal, le romanche et le roumain. Mais ces langues sont issues de la langue parlée qui, elle, a connu des évolutions considérables et distinctes d'un territoire à un autre. Comment appréhender ce latin oral ?

- quelques (rares) auteurs ménagent des passages où ils « écrivent comme on parle » (Plaute, Térence, Horace, Martial, Pétrone...);
- des inscriptions murales, notamment celles trouvées à Pompéi conservent des traces de langue orale ;
- des confidences de « grammairiens » qui s'élèvent contre certaines « incorrections.

Quand a-t-on cessé de parler le gaulois ? Dans le *Digeste* d'Ulpien (170-228), on lit que certains actes juridiques peuvent être rédigés en langue gauloise. Grégoire de Tours, dans sa *Vie des Pères* (préface) feint s'excuser de son mauvais latin. Les spécialistes établissent la disparition définitive du gaulois autour du V^e siècle approximativement, alors que de son côté, le latin s'est mis à évoluer rapidement sur les terres de la Gallia. Or, la langue des envahisseurs romains était un *sermo quotidianus* : idiome oral, elle ne doit pas être confondue avec la langue de Cicéron. Elle n'était pas non plus pratiquée exactement de la même manière par tous les soldats qui composaient les armées. Le latin « vulgaire », lorsqu'on le compare

⁴ X. Delamarre, *Dictionnaire de la langue gauloise*, Paris, Éditions de l'Errance, 2001, p. 11.

avec le latin classique, se manifeste par une certaine pauvreté sémantique du vocabulaire : beaucoup de mots abstraits ont disparu. Comme toute langue populaire, il privilégie les termes affectifs qui évincent parfois le mot plus classique ; *senex* est ainsi remplacé par un diminutif, *vetulus*, le « petit vieux » ! À cela il faut ajouter les créations métaphoriques expressives qui portent notamment sur les parties du corps, à l'instar du mot *testa*, « vase de terre, coquille » qui a pris en latin populaire le sens de *tête* (cf. en français moderne *bonille*, *citrouille*), en marginalisant le terme de *caput* (« chef »), plus conceptuel et plus noble.

III. LA FRAGMENTATION DE LA ROMANIA

Le terme de « Romania » désigne l'ensemble des territoires d'Europe et d'Afrique du Nord latinisés par les conquêtes romaines.

Frontières et territoires

Dès la fin du premier siècle, l'URBS perd son hégémonie au profit de régions excentriques. Chacune d'elle va donc se frayer une voie originale dont le trajet est déterminé par différents facteurs : développement particulier du latin populaire, résurgence de substrats différents, circonstances politiques et économiques particulières, etc. L'originalité de chaque région reste tout d'abord limitée par le fait que le latin est enseigné à l'école : l'Église est alors la seule institution qui peut assurer la pérennité de la culture latine. Mais très vite, l'individualité de chaque province se développe. Il en résulte dans le haut Moyen Âge un morcellement des parlers. On a essayé de définir des territoires rendant compte de ces ruptures. Mais la géographie ne peut qu'imparfaitement les expliquer, qu'on en juge : en latin « parler » se disait *loqui* (*loquor*), dans

le style relevé, et *fabulari* dans le style plus familier.

Résultat :

- *Loqui* disparaît partout.
- *Fabulari* se conserve en Espagne sous la forme de *hablar*.
- Le latin de Gaule et d'Italie adopte un terme ecclésiastique, *parabolare*, qui deviendra *parlare* en italien et parler en français.

Autre exemple, pour exprimer l'idée de manger :

- les langues ibériques ont gardé un mot dérivé de *comedere*.
- les autres langues romanes ont préféré une forme affective du terme, *manducare*, désignant un mannequin qui remuait bruyamment son énorme mâchoire.

Invasions germaniques

L'arrivée des envahisseurs germaniques permet aux facteurs de différenciation existant depuis longtemps déjà de jouer vraiment un rôle déterminant dans l'émergence des langues-filles du latin. À partir du III^e siècle, une nouvelle espèce de *Barbares* est entrée en Gaule, des barbares blonds et de grande taille, et effroyablement sauvages. Les Wisigoths, après avoir mis Rome à sac en 410, passent d'Italie en Gaule, et gagnent Toulouse, Bordeaux, Narbonne. Ils sont les fondateurs du premier royaume « barbare » de Gaule puisque leur roi Athaulf épouse en 414 la fille de l'empereur d'Orient Théodose. En même temps qu'ils s'étendent sur le territoire du sud, atteignant l'Auvergne vers 475, ils gagnent également l'Espagne, où ils finiront par se replier complètement à partir de 507 et la victoire remportée par le chef d'une autre tribu germanique, les Francs, à Vouillé près de Poitiers : un certain Clovis tue le roi wisigoth Alaric II, ce fameux Clovis qui fut ensuite baptisé à Reims par l'évêque Rémi et dont l'historien Grégoire de Tours, un bon siècle après les événements, rapporte le bon mot devenu légendaire :

« Courbe la tête, fier Sicambre, adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré », *Mitis depone colla, Sigamber; adora quod incendisti, incende quod adorastis* ! »

Comme les Gaulois auparavant, les Germains n'avaient pas de tradition écrite. Ils connaissaient un système de signes appelé « runes » dont on trouve la trace dans toute l'Europe du Nord. Ce n'est donc pas une civilisation de l'écrit qui prend racine dans la Romania lettrée par des siècles de présence romaine. Et ces « lettres » sont décisives dans le nouveau rapport de force qui se met en place : elles vont vaincre la force et les armes et s'imposer au peuple conquérant et victorieux. Les vainqueurs adoptent peu à peu les manières et la langue des vaincus ; le bilinguisme va durer cinq siècles. La langue romane se germanise ; le *-h* aspiré trahit immédiatement la provenance germanique de mots comme *huche, haricot, haubert*.

Les Francs ne sont pas les derniers barbares à venir s'établir sur nos terres. Une dernière vague venue du Nord nous amène, par la mer et la Seine, les Vikings, qui déposent dans la langue en devenir un nouvel ingrédient : des traces de norrois et de Scandinavie, d'ailleurs pas toujours faciles à distinguer des traces franques. Ces derniers arrivants s'établissent en Normandie : n'oublions jamais qu'un Normand n'est jamais qu'un « Homme du Nord » (*nord + man*) ; on peut noter d'ailleurs l'antéposition de l'adjectif typique, des langues germaniques. De nombreux noms de lieu, grands conservateurs de mémoire linguistique, affichent leur origine germanique et viking : tous les Balbec, Houlbec, Bricquebec, Clarbec, Caudebec renvoient au *-beker* norrois signifiant « ruisseau » (cf. *Bach* en allemand moderne) ; les Honfleur, Barfleur et Harfleur perpétuent la mémoire du norrois *flodh*, « golfe » ; les « -beuf » comme dans Elbeuf, Quillebeuf, Criqueboeuf renvoient à *both*, « cabane ». Citons par ailleurs Aliemagne, Allemant, ou encore

Aumagne et les noms dérivés des Goths, comme Gueux ; des Alains comme Alaines, Allainville (près d'Orléans) ou Allognes dans le Maine. Et enfin, rappelons tous ces noms qui font référence aux Francs comme Billers-Franqueux en Champagne. Pensons à tous les Germain et à toutes les Germanes, les Alfred ou Albert, les Charles et les Mathilde, Edwige et autres Thierry qui sont des prénoms germaniques très répandus.

Le français est de toutes les langues romanes celle qui a été marquée le plus par l'empreinte germanique : cinq cents ans s'écoulaient ainsi dans le bilinguisme dans la future France qui porte jusqu'à aujourd'hui ce nom *issu de Germains*, ces cinq cents ans séparant l'arrivée des Francs de l'avènement du premier roi franc ne comprenant plus la langue tudesque, Hugues Capet en l'occurrence (987) ; entre le V^e et le X^e siècle, les deux phonétismes ont eu tout loisir de s'imprégner réciproquement, au profit final de la langue romane, qui cependant en sortira profondément marquée. Or, cette nouvelle langue s'éloigne de plus en plus du latin pour devenir une nouvelle langue.

IV. Quand a-t-on cessé de parler le latin ?

Quand la langue parlée par le peuple, n'est-elle plus du latin, quand est-elle devenue – l'ancêtre du français ? Comment mesurer cette brisure ? Nous avons trois témoins tangibles pour poser des jalons quant aux progrès inexorable de la langue vulgaire, toutes dans le IX^e siècle.

Le Concile de Tours : 813

L'Empire de Charlemagne englobe le monde roman et le monde germanique. Or, une des conclusions ou clauses de ce Concile enjoint aux prédicateurs de *transférer* leurs homélies dans la

⁵ *Histoire des Francs*, II, 31.

langue vulgaire, i.e. *tudesque* ou *roman rustique* : les évêques rassemblés par Charlemagne établissent dans le canon 17 que dans les territoires de l'Allemagne et de la France actuelles, les homélies doivent être prononcées en *rusticam Romanam linguam aut Theodiscam, quo facilius concut possint intellegere quae dicuntur*. La nécessité de traduire le latin en langue populaire, cela veut dire une chose très simple : le peuple ne comprend plus le latin, le divorce entre sa langue et celle des ancêtres romains est consommé ! Ce qui, en matière pastorale, était pour le moins fâcheux !

De surcroît, on sait que presque toujours, la promulgation d'une loi se fait lorsque la situation à amender est établie depuis longtemps. De fait, l'on sait qu'au VII^e siècle, le conseiller du (bon) roi franc Dagobert, le non moins bon saint Éloi, prend l'initiative de prononcer des sermons en langue vulgaire, on imagine pour les mêmes raisons, déjà, et aux IV^e- V^e siècle, saint Augustin recommandait le recours à ce qu'il appelait de manière très expressive le *sermo piscatorius*, proprement le langage des poissonniers – pensons à la criée – mais qui est, aussi, celui de tous les humbles, à l'image des premiers apôtres du Christ, « recrutés » dans ce corps de métier !

Les Serments de Strasbourg : 842

Second jalon marquant de manière objective cette rupture entre le latin et la nouvelle langue parlée : en 842 un événement cette fois politique a lieu qui permet de tirer des conclusions semblables. Il s'agit des fameux Serments de Strasbourg : deux des petits-fils de Charlemagne, Charles le Chauve et Louis le Germanique, forment une alliance contre leur frère Lothaire, lequel empiète impunément sur leurs intérêts. Pour sceller cette alliance, ils prononcent publiquement des serments devant leurs troupes, non pas en latin, langue pourtant « normalement » utilisée dans ce genre de circonstances, mais respectivement en langue romane et tudesque.

Ce précieux événement et témoignage pour l'histoire de la langue nous a été conservé grâce à l'historien Nithard, lui-même petit-fils de Charlemagne et cousin de Charles le Chauve, auteur d'une histoire des fils de Louis le Pieux (*Histoire des divisions entre les fils de Louis le Débonnaire*), dans laquelle il rapporte les conflits qui opposaient les deux frères dans les années 840-843. Nithard a pris la peine de transcrire, dans les deux langues respectives, les termes de ces serments et de les insérer dans son texte, par ailleurs rédigé naturellement en latin. Charles (parlant donc normalement le roman) prononce le serment en langue tudesque, tandis que *Ludwig* le déclame dans la langue romane de son allié.

Roman :

Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, d'ist di en avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo, et in aindha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dift, in o quid il mi altresi fazet, et ab Ludher nul plaid numquam prindrai qui meon vol cist meon fradre Karle in damno sit...

« Pour l'amour de Dieu et pour le salut commun du peuple chrétien et le nôtre, à partir de ce jour, autant que Dieu m'en donne le savoir et le pouvoir, je soutiendrai mon frère Charles de mon aide et en toute chose, comme on doit justement soutenir son frère, à condition qu'il m'en fasse autant, et je ne prendrai jamais aucun arrangement avec Lothaire, qui, de ma volonté, puisse être dommageable à mon dit frère Charles... »

Il s'agit d'un témoignage linguistique extrêmement précieux, tant pour le roman que pour le germanique, malgré les nombreuses fautes soit imputables au chroniqueur Nithard lui-même, soit au copiste qui a reproduit le texte vers l'An Mil.

La Séquence de Sainte Eulalie : 882/884

Originnaire de la région picarde, ce texte inaugure la littérature hagiographique qui sera très abondante en ancien français.

Buona pulcella fut Eulalia :

*Bel avret corps, bellezour anima.
 Voldrent la veintre li D(e)o inimi,
 Voldrent la faire dianle servir.
 Elle nont eskoltet les mals conselliers
 Qu'elle D(e)o raneiet chi manet sus en ciel,
 Ne por or, ned argent, ne paramenz,
 Por manatce regiel, ne preïement.
 Niule cose non la pouret omq pleier
 La polle sempre n(on) amast lo D(e)o menestier ;
 E poro fut p(re)sentede Maximien,
 Chi rex eret a cels dis soure pagiens.
 Il li enortet, dont lei nonq chiel,
 Qued elle fuiet lo nom (chrest)ïien,
 Ellent aduret lo suon element....*

La *lingua romana rustica* ne nous est donc connue qu'à travers ces documents, auxquels il faut ajouter quelques gloses ou glossaires, et quelques textes écrits en latin très déformé. L'essentiel de notre information provient des reconstitutions réalisées par les linguistes des XIX^e et XX^e siècles.

Ce que l'on peut donc affirmer après avoir retracé tous ces bouleversements historiques et face à ces trois témoins écrits – les seuls qui aient traversé le temps jusqu'à nous – mais affirmer sans aucune hésitation, c'est que la langue de la Romania est encore une manière de latin jusqu'au V^e siècle, mais ne l'est plus au IX^e siècle.

Le roman s'individualise également dans les autres régions. En Italie, il faut attendre le X^e siècle pour rencontrer le premier document en italien vulgaire : il s'agit d'une charte du Mont

Cassin (960-963), la *Carta Capuana*, qui contient une formule en langue vulgaire à propos d'un bornage de propriété. La rupture du latin avec la langue vulgaire est explicitement mentionnée dans l'épithaphe du pape Grégoire V : *Vsus francisca, uulgari et noce latina instituit populos eoquio triplici*. Le pape parlait donc trois langues : le latin, la langue vulgaire, i.e. un dialecte italien, et la *lingua francisca*. En Espagne, les *Gloses de San Millàn de la Cogolla* datant de la fin du X^e siècle constituent les premières mentions écrites dans un dialecte espagnol.

Les langues romanes apparues au terme de cette évolution et de cette diversification de la langue parlée peuvent être réparties en deux groupes distincts :

1. Le Groupe occidental : le gallo-roman (*dialectes d'oïl dont le français et le franco-provençal, dialectes cisalpins, dialectes de langue d'oc, et catalan*) et l'ibéro-roman (*portugais, espagnol, et dialectes*).
2. Le Groupe oriental : l'italo-roman (*toscan devenue langue littéraire, dialectes du Centre, du Sud et de Sardaigne*) ; le balkano-roman (*roumain, dalmate*).

***Suite dans une prochaine conférence :
 la naissance du français.***

ACCUEIL D'AKIRA MIZUBAYASHI

Le 23 octobre 2019 à la bibliothèque universitaire Robert de Sorbon,
dans le cadre du Festival Interbibly



Akira Mizubayashi et Guillaume Gellé, président de l'Université de Reims Champagne Ardenne.



Anne-Élisabeth Halpern, Maître de Conférences à l'URCA, a mené l'entretien. Elle a commencé en lui demandant tout simplement pourquoi il avait choisi le français comme « langue paternelle ». Il nous a expliqué à sa manière exquise – réfléchi, détaillée, claire et ronde – cette souffrance d'adolescent mal dans sa langue, mal dans la société grégaire dont le mimétisme volontaire l'irritait et contre lequel seul le silence lui semblait une attitude possible. Il est alors tombé sur une page d'un de ses philosophes préférés, Arimasa Mori, qui avait tout abandonné – position sociale et scientifique prestigieuses à l'Université de Tokyo – pour venir en France vraiment s'immerger dans le français qu'il pratiquait pourtant depuis trente ans – en

acceptant de tout recommencer à zéro, même de se faire balayer tout en se replongeant dans l'apprentissage de la langue avec un manuel pour enfant. La lecture de cette page avait été, pour M. Mizubayashi, une sorte de déclencheur. Cette humilité, cette exigence absolues avaient proprement été une illumination pour le lycéen orgueilleux qu'il était : « je vais suivre le chemin tracé par cet homme-là ! ».

Il apprend le français en se servant en particulier d'un magnétophone Sony, cadeau de son père, et écoute jusqu'à 40 fois la même leçon, et par mimétisme s'y fond complètement. « Devenir quelqu'un d'autre, c'est une chose grisante ! » Lauréat d'une bourse, il poursuit ses études à Montpellier en choisissant Jean-Jacques Rousseau et le professeur Proust.

Il devient professeur de français, mais retourne vivre au Japon en y amenant son épouse Michèle et se met à écrire en français. Ses livres remportent le succès que l'on sait. Son dernier roman, *Âme brisée*, est sorti en août 2019. Il en parle dans les salons de Gallimard, son éditeur, [dans une vidéo](#)⁶.

L'avant-veille, le 21 novembre, M. Mizubayashi avait été fait Docteur Honoris Causa par notre Université.

⁶ <https://www.youtube.com/watch?v=RwtM5WNw4T4>

Extraits du discours de remerciement de Akira Mizubayashi, prononcé lors de la cérémonie de remise du titre de Docteur Honoris Causa.

« J'ai longtemps officié dans l'enseignement supérieur japonais en qualité de professeur de langue et littérature françaises. Pendant les quinze dernières années de ma carrière où l'importance de ce qu'on appelle « Cadre européen commun de référence pour les langues » (CECRL) allait en croissant, j'ai constamment éprouvé un malaise à côté de certains collègues farouchement partisans de la communication et de la conception instrumentaliste de la langue. Car, ce que j'avais expérimenté moi-même en m'immergeant dans la langue française, en apprenant à exister autrement que dans ma langue de naissance à travers une lente et patiente acquisition de cette langue étrangère, était tout à fait autre chose que le confort procuré par l'extension du domaine de soi que je viens d'évoquer. [...]

Je me rappelle encore l'ébranlement de tout mon être que j'ai éprouvé à la lecture des lignes où Mori parlait de cette décision invraisemblable de recommencer sa vie en s'immergeant dans une langue qui n'était pas la sienne, en adoptant la posture d'un enfant qui s'ouvre au monde. Mori m'indiquait un chemin, celui de la langue française dont il parlait admirablement comme un moyen d'accès privilégié au plus profond de son existence. Avancer à mon tour pas à pas sur le

chemin de cette langue qui devait servir à autre chose qu'à répéter des mots légers, flottants, circulants, passe-partout comme des pièces de monnaie, voilà le traitement qu'il me fallait pour me guérir des maux de langue dont je souffrais. [...]

Je suis né en français à dix-huit ans. Je viens tout juste d'avoir soixante-huit ans. Cela fait donc cinquante ans que ça dure, ce voyage. Qui suis-je après tant d'années d'errance hors de ma langue et, donc, hors de mon sol natal ? Qu'est-ce que je suis devenu en me livrant à ce voyage permanent et interminable dans l'espace d'une étoile étrange et étrangère où j'ai atterri donc à l'âge de dix-huit ans ? Je ne sais pas puisque je ne saurais imaginer ce que je serais aujourd'hui si je n'avais pas connu cette sortie hors de moi, hors de ce moi d'enfance formé par la langue que j'ai reçue de mes parents. Mais une chose est sûre : c'est que j'en suis arrivé à me méfier des identités, surtout de l'identité brandie par celles et ceux qui croient à la clôture et à la pureté de leur communauté nationale et/ou culturelle. Les identitaristes, s'enorgueillissant de la spécificité (qui tourne vite à la supériorité) de leur identité, repoussent les autres hors de leur communauté du Même parfaitement verrouillée. »

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Le samedi 18 janvier de 16h à 18h, à la Maison de la Vie Associative de Reims, pour entendre Céline Bohnert nous parler des mots de La Fontaine.

CONCOURS « DIS-MOI DIX MOTS »

Les lauréats du concours « Dis-moi dix mots » seront désignés lors de la séance du samedi 8 février 2020.